

COMMUNIQUE DE PRESSE

24 juillet 2008

Nouvelle levée de fonds pour le groupe Climadiff

Turenne Capital, à travers Turenne Investissement et plusieurs de ses Fonds, vient d'investir 2,75 millions d'Euros dans la société Climadiff, dans le cadre d'une opération de capital développement.

Climadiff est une société spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de caves à vin. **Créée en 1997** par Renaud de Barry, Climadiff a un savoir-faire incomparable pour concevoir des caves à vin de très haute qualité, accessibles au plus grand nombre d'œnologues et aux professionnels de la restauration.

Avec une part de marché **de plus de 35%** et un chiffre d'affaires de **15 millions d'Euros**, Climadiff est le **numéro 1 français** des caves à vin, avec une gamme complète commercialisée par les plus grands distributeurs nationaux. Les produits de Climadiff sont reconnus pour leur technologie, leur fiabilité et leur simplicité d'utilisation avec une trentaine de modèles allant de 150 € à 2 000 €.

Climadiff propose quatre catégories de caves :

- les caves de vieillissement pour les collectionneurs de vin de grande garde
- les caves polyvalentes multi-températures pour la conservation et le service des vins
- les caves de mise en température pour les œnologues et les professionnels de la sommellerie
- les celliers Vinosafe reconnus comme une garantie d'expertise, à l'instar des meilleurs sommeliers du monde qui utilisent ces produits.

En **mars 2007**, Climadiff a acquis l'activité cave à vin de la société Vinosafe. Cette société est spécialisée dans la conception, la production et la commercialisation de cave à vin haut de gamme (grande capacité, dimensions importantes, design travaillé). Cette acquisition permet au groupe de disposer d'une gamme complète de caves à vin. Le groupe Climadiff représente depuis lors 2 marques : Climadiff pour la démocratisation des caves à vin et Vinosafe pour le sur-mesure et demi-mesure.

M. Renaud de Barry, indique « *être enchanté de ce partenariat qui va permettre à Climadiff de maintenir sa position en France, d'accélérer son développement à l'international, et de continuer à créer de nouveaux produits sur un marché en pleine expansion* ». François Gerber, Directeur d'Investissement de Turenne Capital, déclare : « *Nous sommes très heureux d'accompagner Climadiff dans son développement. Cette société est reconnue pour son savoir-faire et ses innovations, et évolue sur un marché porteur* ».

A propose de Climadiff...

Société indépendante fondée en 1997 par Renaud de Barry et dont le siège social est à Marseille. La société Climadiff assure une double culture de l'électroménager et du vin et propose une gamme de plus de 30 modèles. Leader des caves à vin avec une part de marché de plus de 35%, le groupe Climadiff rachète en mars 2007 Vinosafe, et représente dès lors deux marques : Climadiff pour la démocratisation des caves à vin et Vinosafe pour le sur-mesure et demi-mesure.

A propos de Turenne investissement ...

Turenne Investissement, société de capital développement créée par Turenne Capital, investit et désinvestit avec les Fonds gérés par Turenne Capital.

Turenne Investissement a vocation à accompagner – en tant que seul investisseur ou investisseur de référence – des PME en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO), dans les secteurs suivants : la santé, la distribution spécialisée, l'industrie innovante et les services. Les participations sont acquises avec un objectif de détention à moyen terme.

A propos de Turenne Capital ...

Créée en 1999, Turenne Capital, société de capital développement indépendante gérant 330 M€, accompagne les chefs d'entreprise dans leurs opérations de croissance, à l'international et dans le cadre d'opérations de transmission. Turenne Capital investit dans tous types de secteurs d'activité, pour des montants compris entre 1 et 5 M€, essentiellement en capital développement, notamment dans la santé (Airox, Scient'x, Technoflex), dans le e-commerce (Kelkoo, Mistergooddeal), dans les technologies de l'information (Avanquest), dans les services (Webhelp) et l'Industrie (Pellenc).

En se positionnant sur le segment du capital développement et des transmissions pour des PME en forte croissance et présentant une valeur d'entreprise inférieure à 100 millions € lors de l'investissement, Turenne Capital est devenu l'un des principaux acteurs indépendants sur ce marché.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*)

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations sus mentionnées.